

VILLE D'APT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Engagements Quartiers 2030 » Appel à projets 2025

Une nouvelle ère s'ouvre avec « Engagements Quartiers 2030 », et la Ville d'Apt tient à remercier les conseillers citoyens, les collectifs d'habitants et l'ensemble des associations pour la richesse de leurs contributions.

Le contrat de ville 2024-2030 vise à renforcer la participation citoyenne afin de construire collectivement des quartiers plus sûrs, orientés vers le plein emploi, favorisant les solidarités, et qui sauront s'inscrire pleinement dans la transition écologique.

Piloté par la Ville d'Apt, l'appel à projets 2025 invite les acteurs associatifs à développer des actions innovantes et à activer des partenariats pour répondre à ces thématiques sur le territoire de la commune d'Apt, et en particulier dans les quartiers du centre-ville, St Michel, La Marguerite et St Joseph.

L'année 2025 verra également la mise en place d'un autre dispositif de financement : le Fonds de Participation des Habitants. Doté d'une enveloppe financière alimentée par la Ville d'Apt, l'État et Grand Delta Habitat dans le cadre du contrat de ville, ce fonds participatif visera à accompagner et à soutenir des projets ponctuels portés collectivement par des habitants du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Pour Véronique Arnaud-Deloy, Maire d'Apt et Émilie Sias, Adjointe à la Politique de la Ville : « Aujourd'hui, et plus que jamais, l'enjeu est d'unir nos efforts pour améliorer de manière significative le quotidien des habitants du quartier prioritaire de la ville. »

Calendrier :

- Mardi 15 octobre 2024, 10 heures : rencontre avec les associations
- Vendredi 18 octobre 2024 : publication du nouveau Contrat Ville et de l'appel à projets
- Délais de dépôt des projets : du 18 octobre 2024 au 13 décembre 2024

Contact :

Email : audrey.enjalbert@apt.fr - Téléphone : 06 19 03 87 62